

# Tourisme et résidents étrangers dans les arrière-pays marocains

*Mohamed BERRIANE*

*Nada OUSSOULOUS*

*Geneviève MICHON*

*Mohammed ADERGHAL*

*Bernard MOIZO*

## Introduction

Parmi les processus qui participent à la touristification du milieu rural marocain figure en bonne place l'installation au cours de ces dernières années dans les arrière-pays d'un nombre croissant de nouveaux résidents. Bien que servant souvent de résidences secondaires, les habitations qu'ils acquièrent sont aussi généralement destinées à une exploitation commerciale sous la forme de structures d'hébergement touristique (gîtes, auberges, maisons d'hôte, petits hôtels) ou de restauration.

Ces nouveaux résidents peuvent être des Marocains d'une autre région, ou bien des locaux ayant transité par une migration interne ou internationale. Mais la dimension la plus remarquable de ce phénomène concerne l'installation (relativement récente et de plus en plus visible) d'Européens dans des campagnes parfois reculées. À ceux-là, il faut ajouter l'afflux saisonnier de « résidents temporaires » mobiles : les touristes qui pratiquent le camping-caravaning, sur des durées pouvant aller jusqu'à 6 mois, et qui, sans être inscrits dans le même registre du rapport aux lieux, investissent en nombre certaines destinations méridionales du pays durant la saison hivernale.

Interroger ce double phénomène ne relève pas de la seule problématique du tourisme et de son rôle dans le développement local en zones périphériques (BERRIANE *et al.*, 2014), mais renvoie à un champ d'observation beaucoup plus vaste qui concerne les mobilités prises dans leur sens le plus large (vues comme l'ensemble des « déplacements dans l'espace physique d'individus ou de groupes d'individus, quelles que soient la durée et la distance de ces déplacements » [COURGEAU, 1988] et dans leurs multiples facettes. Partant d'observations concordantes, de nombreux auteurs remettent en question les catégories classiques d'analyse des mobilités géographiques (comme le tourisme et la migration, qui deviennent deux formes dans un même système de mobilités [DEHOORNE, 2002 ; NAGY, 2009]) en insistant sur la multiplicité des « pratiques mobiles de l'espace » (KNAFOU, 2000).

Avec le transfert d'activité et de résidence, partiel ou complet, la limite entre tourisme prolongé et résidence alternée devient ténue. De même, les itinéraires circulatoires des individus qui accumulent des expériences au sein d'un espace de vie élargi, qui n'est plus confiné à l'espace du quotidien, s'articulent désormais autour de plusieurs lieux de vie. On parle alors de multi-résidentialité ou de « polyspatialité » (VIARD, 1994) intégrées dans un système-monde fait de régions connectées. Face à la réalité de ces lieux de vie multiples, Knafou propose de « revisiter le concept d'espace de vie » pour « considérer le continuum de nos vies, tant dans l'espace que dans le temps » (KNAFOU, 2000).

La recherche anglo-saxonne a essayé récemment de conceptualiser ces nouvelles situations en proposant des catégories d'analyse se positionnant entre le tourisme et la migration. Le concept qui tend à s'imposer le plus est celui de « *Lifestyle migration* » (BENSON et O'REILLY, 2009). Ce terme renvoie à une approche sociologique qui permet effectivement de donner du sens à ces situations intermédiaires. Les « *Lifestyle migrants* » sont définis comme « *relatively affluent individuals, moving 'en masse', either part or full time, permanently or temporarily, to countries where the cost of living and/or the price of property is cheaper, places which, for various reasons, signify something loosely defined as quality of life. The key motivation for those migrations has been the search for something intangible, encapsulated in the phrase 'quality of life'* »<sup>1</sup> (O'REILLY, 2007). Le nouveau mode de vie est caractérisé par une rupture (besoin d'échapper à un piège, recherche d'un nouveau départ [HELSET *et al.*, 2005 ; KARISTO, 2005 ; SALVA TOMAS, 2005]), par une renégociation de l'équilibre travail/qualité de vie, atteint à travers un projet permettant d'être son propre employeur et par la recherche de lieux de vie supposés idylliques qui se résument à trois idéo-types : les espaces balnéaires et insulaires associés à un style de vie méditerranéen (étudiés surtout sur la Costa del Sol [CASADO-DIAZ *et al.*, 2004 ; KING *et al.*, 2000]), le milieu rural, qui permet un retour à la nature et un style de vie simple (Espagne ou Roumanie pour les Européens, Panama et Costa Rica pour les Américains du

1. Ainsi définie, la traduction en français par « migration de confort » ou « de qualité de vie » ou encore « de bien-être » nous semble plus proche de la définition.

Nord [HOEY, 2005]), les espaces où des communautés qualifiées de « bourgeois-bohèmes » (bobos) ont développé une vie culturelle et artistique intense, telle l'île grecque de Mykonos (BOUSIOU, 2008).

Ce phénomène est apparu au Maroc de façon tardive (les années 1990). La recherche l'a essentiellement appréhendé en milieu urbain (Marrakech ou Essaouira [ESCHER *et al.*, 2001 ; ESCHER et PETERMANN, 2000], Fès [BERRIANE *et al.*, 2013 ; BERRIANE et IDRISSE JANATI, 2015]) ou de façon globale (THERIEN et PELLIGRINI, 2015 ; THERRIEN, 2013). Ces approches se limitent le plus souvent à l'analyse des parcours, des motivations et des expériences d'altérité de ces touristes/migrants sans s'interroger sur les effets et les impacts de ces nouveaux résidents sur les destinations qu'ils choisissent pour refaire leur vie. Les études sur le milieu rural restent rares, mais l'importance actuelle du phénomène invite à une réflexion sur sa place et ses effets sur les dynamiques des arrière-pays, en particulier au niveau des interactions entre nouveaux résidents et populations locales.

L'objectif de cette première réflexion sur le sujet est d'abord de comprendre les motivations de l'installation d'immigrés européens dans les régions rurales du Maroc, de suivre leurs parcours, et voir en quoi leurs profils, leurs expériences et leurs projets correspondent au modèle des *Lifestyle migrations*. Nous nous intéressons aussi aux interactions entre ces nouveaux résidents et leur nouvel environnement socio-économique et biophysique. Cette démarche s'appuie sur de nombreuses observations menées dans différents sites de montagne et semi-désertiques marocains, dont une campagne d'entretiens semi-directifs menés avec un échantillon de porteurs de projets installés dans les oasis du Draa moyen<sup>2</sup>.

## De nouveaux résidents dans la dynamique du tourisme rural marocain

En 2000, le Maroc s'est doté d'une stratégie de relance touristique ambitieuse très largement basée sur le tourisme balnéaire, avec pour objectif 10 millions de touristes en 2010. Parallèlement, des initiatives privées portant sur le développement d'un tourisme plus diffus en milieu rural se sont multipliées, en particulier dans des espaces de la marge. Ces initiatives proposent un hébergement alternatif « chez l'habitant » (maisons d'hôte, gîtes), souvent non reconnu par les normes officielles de classement (BERRIANE et MOIZO, 2014 ; BERRIANE *et al.*, 2014)<sup>3</sup> mais

2. Doctorat en cours de N. Oussoulous dans 5 sites : les environs de Ouarzazate, Agdez, Zagora, Mhamid et Skoura.

3. Voir également chapitre II traitant du cas de la destination Chefchaouen, cet ouvrage.

de plus en plus prisé par les touristes, et le Maroc est, par exemple, fortement présent aujourd'hui sur *Airbnb*, la plate-forme communautaire de location et de réservation de logements de particuliers. Peu à peu, elles font émerger de nouveaux espaces touristiques en marge des stations balnéaires ou des grandes cités.

La première maison d'hôte dans la région d'Essaouira a été créée en 1996, mais les deux tiers des implantations actuelles ont été réalisées après 2005. Dans le moyen Draa (entre Ouarzazate et Mhamid), où les maisons d'hôte s'égrènent le long du ruban des oasis, surplombant les palmeraies depuis les hautes terrasses incultes ou investissant l'espace agricole au sein même de l'oasis, la première initiative remonte à 1989, et l'essentiel des projets (23 sur les 29 enquêtés) est apparu après 2000.

Les Français prédominent un peu partout. Entre Ouarzazate et Mhamid, ils représentent plus de 75 % des porteurs de projets à côté de quelques Espagnols, Britanniques et Suisses. Dans l'arrière-pays d'Essaouira, ils constituent 50 %, l'autre moitié étant formée d'Italiens, d'Espagnols, de Belges et de Britanniques. Mais partout les premières initiatives reviennent aux Français, qui, sans doute en raison d'une proximité historique et linguistique, arrivent également en tête de la clientèle touristique internationale au Maroc. Les enquêtes montrent que 50 % de ces porteurs de projet sont des femmes, et 55 % des retraités (actifs) de plus de 60 ans (les moins de 50 ans représentant 27 %). Parmi les personnes enquêtées, 10 vivent en couple mixte avec un conjoint marocain. La majorité de ces couples s'est constituée à l'occasion des vacances du conjoint étranger, et bien avant le montage du projet.



*Photo 1*

*Nouveau paysage de l'entrée d'une oasis : forte densité des panneaux indiquant maisons d'hôte et auberges.*

© M. Berriane

## Du touriste au résident entrepreneur

Les enquêtes sur les motivations des Européens à quitter leur pays pour s'installer dans le rural marocain confirment le modèle du *Lifestyle migrant*. Elles révèlent la combinaison de plusieurs motifs qui, au-delà de parcours individuels (échecs professionnels, familiaux ou sentimentaux), peuvent être ramenés à la recherche d'un « accomplissement personnel » (*self-fulfillment*) à travers un ailleurs perçu comme « une porte de sortie » (*escape*) (BENSON ET O'REILLY, 2009). À l'image de ce Français installé à Agdz et qui lie sa décision à un divorce et un remariage, ou encore de cette Britannique qui vit dans un village de Mhamid depuis la mort de son compagnon, puis de sa mère, ou enfin de cet Espagnol qui, fasciné par le désert, décide de venir s'y installer après son divorce.

Pour cerner la spécificité de ces porteurs de projets, nous proposons trois catégories de situations qui correspondent souvent à trois étapes du processus de passage du statut de touriste à celui de résident-entrepreneur.

### Du touriste au propriétaire d'une résidence secondaire

Le processus prend souvent naissance au cours de déplacements touristiques : le futur *Lifestyle migrant*, découvrant un mode de vie différent durant ses vacances, décide d'acquérir un logement sur un lieu qu'il apprécie pour y revenir régulièrement<sup>4</sup>, sans que cela n'entraîne nécessairement une installation définitive. Les trois étrangers cités plus haut sont dans cette situation.

Parfois la fréquentation régulière du pays dure plusieurs années avant la prise de décision, comme pour cette Française qui achète un terrain à Zagora pour y construire une maison secondaire en 2004, alors qu'elle fréquente la région depuis 1987. Ou cette Britannique déjà mentionnée qui visite le Maroc depuis les années 1990 et qui, en 2002, achète une maison à Mhamid qui deviendra plus tard (2010) une maison d'hôte.

Différentes raisons président au choix du site d'installation, souvent découvert par hasard puis apprécié à la suite de plusieurs séjours : la beauté du paysage et de l'architecture en terre, le climat, le coût de la vie, la gentillesse des gens, etc. Mais d'autres éléments, relatifs à l'accessibilité, interviennent aussi : la proximité géographique (avec le développement des vols bon marché) ou linguistique (pour les Français), la liberté de circulation et d'accès (les Européens n'ont pas besoin de demande préalable de visa pour entrer au Maroc), et la relative facilité d'acquisition d'une propriété par un étranger.

L'acquisition d'une résidence permet des séjours fréquents et réguliers, et fait émerger une première catégorie de personnes qui ne sont plus vraiment des

4. Des exemples de ces « résidences secondaires à l'étranger » ont été étudiés un peu partout dans le monde : sud-ouest de la France avec les Britanniques (BENSON, 2010), pays de l'Europe méditerranéenne où se sont installés de nombreux retraités de l'Europe du Nord (CAZADO DIAZ et al., 2004) ou la Floride qui attire des Canadiens (GILBERT et al., 2011).

touristes, mais qui ne sont pas encore des résidents officiels. Les séjours ont lieu pendant les saisons les plus agréables (le printemps et l'hiver dans le Draa), permettant ainsi de prolonger l'atmosphère hédoniste des premières vacances.

### **Du touriste-proprétaire au résident permanent**

Parmi ces touristes-proprétaires, certains décident de s'établir plus durablement dans le pays. Ceux qui sont mariés ou ont un contrat de travail ou une entreprise<sup>5</sup> font souvent le choix de régulariser leur situation de résidents étrangers. Plus de la moitié de l'échantillon enquêté dans le Draa rentre dans cette catégorie. D'autres choisissent de garder le statut de touriste en quittant le pays tous les trois mois et en faisant ainsi de la mobilité un mode d'existence. Un tiers des enquêtés sont dans ce cas et quittent le Maroc 3 à 4 fois par an. Ces résidents « invisibles » faussent les données statistiques : pour tout le Maroc (rural et urbain), les autorités consulaires françaises estiment qu'aux 45 000 Français immatriculés, il faut en rajouter environ 30 000 qui relèvent de ce régime pendulaire.

### **Des entrepreneurs autoproclamés**

La dernière catégorie regroupe ceux qui ont choisi de transformer leur logement en petite entreprise pour l'hébergement ou la restauration. Elle comprend des résidents avec carte de séjour aussi bien que des « touristes » pendulaires. Sur les 29 enquêtés, 23 tiennent des maisons d'hôte, 2 combinent hébergement, restauration et transport, 2 associent à l'hébergement une aire de camping-car ou un service de transport, 1 est hôtelier et 1 restaurateur. Mis à part six personnes (trois anciens restaurateurs, un guide touristique et un couple qui gérait déjà une maison d'hôte), la plupart de ces entrepreneurs touristiques n'exerçaient pas le métier dont ils vivent aujourd'hui<sup>6</sup>. Ils ont dû l'apprendre sur le tas. Presque tous sont propriétaires de leur entreprise. On retrouve ici une des motivations des « *Lifestyle migrants* » : le besoin d'être son propre maître, même si au départ les compétences professionnelles font défaut.

Généralement, ces étrangers ne se considèrent ni comme touristes, ni comme immigrés : ils sont, selon leurs propres mots, « étrangers résidents avec une carte de séjour », « personnes qui ont une affaire au Maroc », « touristes entrepreneurs », « en transit ». Au-delà de ces autodéfinitions ambiguës, le fait qu'ils soient étrangers installés à des fins économiques fait d'eux, selon nous, de véritables immigrés, même si leur arrivée au Maroc ne relève pas des logiques migratoires classiques.

5. Ils peuvent alors bénéficier d'un titre de séjour, valable un an, renouvelable chaque année durant trois ans, puis prorogable à cinq, puis dix ans. Ils apparaissent alors dans les statistiques lorsqu'ils acceptent de se faire enregistrer dans leurs consulats respectifs.

6. On trouve dans notre échantillon des enseignants, des comptables, des commerciaux, des ingénieurs ou des architectes, mais aussi un chercheur, une femme au foyer et deux artistes.

Ce passage à un projet professionnel se retrouve surtout chez les plus anciennement installés, comme ce Français marié à une Marocaine, établi dans les environs de Ouarzazate dès 1979, et qui fait figure de pionnier dans la région. Arrivés dans le sillage de ces anciens, les « touristes » qui ont acquis une résidence secondaire à usage privé vers le milieu des années 2000 gardent à l'esprit la possibilité de la transformer en maison d'hôte. Cependant, la séquence « visite touristique/résidence secondaire/professionnalisation » n'est ni linéaire ni systématique. Certaines personnes sont arrivées avec un projet professionnel longuement mûri. D'autres se lancent dans l'activité touristique sans véritable étude de faisabilité ni de marketing. Conjugué aux incertitudes d'un marché du foncier relativement opaque, cet amateurisme assez fréquent se répercute sur le montage et le fonctionnement de ces projets, sur leurs évolutions et leurs interactions avec le milieu d'accueil.

## Les résidents étrangers et leur entourage

### Les entrepreneurs touristiques

Bien que les personnes interrogées soient souvent réticentes à fournir des données chiffrées sur le capital investi, comme d'ailleurs sur les chiffres d'affaires, les capitaux mobilisés pour l'installation des structures d'hébergement semblent relativement faibles : environ 100 000 euros pour un projet de 5 chambres (10 lits) et 250 000 euros pour 10 chambres. En moyenne, les maisons d'hôte comportent entre 4 et 7 chambres d'une moyenne de 2 lits chacune, avec quelques projets de plus grande envergure. Dans la plupart des cas, l'investissement provient d'un apport personnel (épargne ou vente de biens dans le pays d'origine). On peut citer l'exemple de cet expert-comptable français qui, après avoir vendu son cabinet et des biens immobiliers en France, a acheté progressivement l'ensemble des maisons d'un village, qu'il a peu à peu rénovées pour atteindre aujourd'hui une capacité de 50 chambres (plus de 150 lits), créant ainsi un établissement qu'il a appelé *Ksar Ighenda*, pas loin du *ksar*\* Aït Ben Haddou.

Aux chambres s'ajoutent souvent des annexes : une salle commune qui sert de salle de séjour et de réfectoire, parfois une piscine, et dans tous les cas des jardins ombragés. Ces dépendances destinées au bien-être des clients peuvent être plus complexes, comme cet établissement d'Agdz qui, sur 2 500 m<sup>2</sup>, propose 7 chambres – dont 2 suites – autour d'un beau jardin, une piscine chauffée en hiver, un SPA avec hammam, jacuzzi et des salles de massage. Les superficies nécessaires pour ces gros projets peuvent atteindre 10 000 m<sup>2</sup>, ce qui dans le milieu oasien marqué par l'exiguïté des terres arables représente un « prélèvement » très significatif sur le domaine agricole utile et a une forte incidence sur la gestion des ressources en eau, nous y reviendrons.



Photo 2

Sites internet de présentation de maisons d'hôte tenues par des étrangers.

### Vers une « redécouverte » des arrière-pays ?

Ce confort en termes d'équipements et d'espace est nécessaire, car les clients qui fréquentent ces établissements ne se contentent plus comme autrefois d'une nuitée-étape intégrée dans un circuit, mais optent pour des séjours allant de 3 jours à une semaine afin de « découvrir » différemment le désert et l'oasis. Pour les accompagner dans cette découverte, certains établissements proposent des randonnées (à pied, à dos de chameau ou en quad), ou encore une nuit ou deux de bivouac dans le désert, en plus de la visite classique de la *kasbah*\* voisine (photo 3, hors-texte). Parfois, les propriétaires font preuve d'une grande imagination pour permettre à leurs clients de « goûter l'ambiance oasisienne ». Après avoir récupéré les visiteurs avec un véhicule tout-terrain, le propriétaire espagnol de *Hara Oasis* les dépose loin de sa maison d'hôte située sur l'un des méandres de l'oued Draa et leur fait finir le parcours à pied dans la palmeraie jusqu'à une pelouse au bord de l'oued où les attend un thé d'accueil et où ils pourront jouir du coucher du soleil. Les bagages « suivent » à dos d'âne. Le propriétaire réfléchit actuellement à une variante qui permettrait d'acheminer les clients par canoë en remontant le Draa jusqu'au lieu d'hébergement. Des activités plus sédentaires sont aussi proposées : cours de cuisine marocaine, soins du corps à base de henné ou spectacles du folklore local.



À travers ces activités, les étrangers construisent pour leurs visiteurs une image de la destination et de ses spécificités, qui combine paysages, activités agricoles, faits culturels et spécialités culinaires mais reflète plus ou moins la réalité : il s'agit surtout de proposer aux touristes ce qui est le plus susceptible de leur plaire. La dissémination de cette image idyllique de la vie dans le désert et les oasis du Draa est souvent amplifiée par les sites Internet construits par les propriétaires ou par leurs portails de réservation en ligne<sup>7</sup>. À travers cette multitude d'insertions s'esquisse un processus que nous avons décrit par ailleurs (BERRIANE et NAKLI, 2012) et qui concerne la promotion par une connexion directe au système-monde, sans relais ni intermédiaire, d'une destination redessinée par des individus déconnectés les uns des autres.

### *Retombées positives et effets pervers*

Ce tourisme rural porté par des étrangers a des effets bénéfiques sur le plan économique. Sans être de grands employeurs, les structures d'hébergement génèrent des emplois locaux. Le minimum pour une maison de 4 chambres consiste en une femme de ménage/cuisinière et un gardien/jardinier/homme à tout faire. La moyenne pour les petits établissements tourne autour de 4 employés permanents. Certains établissements emploient à plein-temps des effectifs plus importants, telle cette maison d'hôte adossée à deux petites entreprises de transport et d'animation avec 91 personnes, dont 65 permanents ; ou ce propriétaire d'une partie de village composée de 35 maisons, qui emploie 55 personnes, dont 20 permanents (ces derniers sont des maçons chargés de la rénovation et de l'entretien des maisons). La quasi-totalité de ces employés sont des jeunes recrutés localement. Outre le fait qu'ils retiennent des jeunes sur place, ces établissements permettent à d'autres de revenir des grandes villes pour travailler dans leurs villages d'origine. Le recours à l'artisanat local pour l'ameublement ou la décoration, l'achat sur place de denrées alimentaires pour les repas ainsi que l'appel à des personnels locaux pour l'organisation et l'accompagnement des randonnées sont d'autres effets non négligeables sur l'emploi et l'économie locale de ces structures d'hébergement.

La retombée la plus significative de cette offre touristique est d'ordre patrimonial, en particulier grâce à la réhabilitation de l'habitat rural ancien en terre de la région. Certains Européens récupèrent de vieilles *kasbahs* (ou de simples maisons en terre) qu'ils réhabilitent, alors que d'autres en imitent le style en empruntant matériaux, techniques, éléments architecturaux et motifs décoratifs vernaculaires. Ces activités permettent non seulement de conserver, dans le paysage, le style de l'habitat traditionnel, mais aussi de perpétuer la transmission d'un savoir-faire architectural ancestral en voie de disparition. Cette valorisation d'un patrimoine menacé englobe aussi, via

7. La plupart des maisons d'hôte sont présentes sur les principaux portails de réservation (*Booking.com* ou *Tripadvisor*), ou encore sur les plates-formes de location chez des particuliers comme *Airbnb* ; certaines ont parfois leurs propres pages web, ou travaillent avec des agences internationales ou nationales. Les plus grosses entreprises participent même à des salons internationaux.

les activités proposées aux touristes, les paysages et les spécificités artisanales et gastronomiques<sup>8</sup>.

Cette nouvelle activité touristique a cependant des retombées négatives sur les arrière-pays. Certaines, comme la fuite de capitaux, sont liées au statut des résidents étrangers : bien que la plupart de ces entreprises soient déclarées, une bonne partie des transactions, réalisées via internet, échappe au système bancaire (et fiscal) marocain. D'autres concernent le manque de prise en compte du système socio-agraire et territorial dans lequel s'inscrivent les maisons d'hôte : plusieurs de ces maisons sont édifiées en pleine palmeraie sur des espaces jusqu'ici réservés exclusivement aux cultures, ce qui restreint l'espace agricole, mais pousse aussi certains agriculteurs à laisser leurs champs en friche dans l'attente d'un éventuel investisseur étranger. Par ailleurs, les entrepreneurs touristiques semblent peu concernés par une gestion respectueuse de l'environnement : seul un projet, qui se présente comme un écolodge et s'adosse à un projet écotouristique, a recours à l'énergie solaire, au tri des déchets et à la production de légumes et bientôt de viande bio sur place ; deux projets seulement ont demandé et obtenu le label « clé verte ». La plupart des autres prétextent le coût élevé des installations « écologiques », leur incompatibilité avec l'architecture en pisé ainsi que les difficultés, pour un étranger, de bénéficier des subventions prévues à ce sujet. Notons enfin une méconnaissance fréquente de l'environnement naturel dans le choix des sites d'implantation, comme ces maisons construites dans des lits d'oued ou entre les méandres de cours d'eau connus pour la violence de leurs crues.



*Photo 4*

*Nouveaux éléments du paysage oasien : la piscine à ciel ouvert ou couverte.*

© M. Berriane

### *Le vivre ensemble : quels rapports avec la population locale ?*

Lorsque l'on interroge ces étrangers sur leur insertion dans le tissu social local, on est frappé par l'isolement dans lequel ils vivent. À l'exception de quelques couples mixtes, leur connaissance du milieu d'accueil et des populations locales

8. Cette patrimonialisation se retrouve souvent au centre d'importants enjeux dans lesquels conservation et valorisation ne font pas toujours bon ménage, voir chapitre 8, cet ouvrage.

est très faible, voire inexistante, et les contacts sont limités aux personnes avec lesquelles ils sont en rapport sur le plan professionnel : les « associés », les artisans, les ouvriers, les employés et le personnel domestique.

Cet isolement s'expliquerait, selon nos interlocuteurs, par des différences culturelles et linguistiques. Dans certains cas, les explications données révèlent un certain sentiment de supériorité par rapport à des populations dont le niveau d'instruction est « plus faible », et qui « ne maîtrisent pas le français ». Ces explications s'accompagnent souvent d'un fort besoin de justification : les personnes interrogées invoquent leur rôle économique (injection de liquidités par le biais des achats et des impôts locaux, création d'emplois), social (formation du personnel local pour répondre au manque de qualification, implication dans des associations villageoises et de développement de proximité), patrimonial (sauvegarde du patrimoine architectural et des savoir-faire associés). Dans cette quête de légitimité, les bons rapports avec les quelques Marocains qu'ils connaissent bien, tout comme l'ouverture sur la culture locale, sont utilisés comme des manifestations concrètes de leur intégration. Ces déclarations ne concernent cependant qu'un tiers environ des répondants. Le reste semble s'enfermer dans son ghetto, allant jusqu'à refuser d'établir des relations avec les autres étrangers, avec lesquels ils se contentent d'entretenir des relations de bon voisinage. Est-ce ici l'expression d'un individualisme professionnel, par crainte de la concurrence ? Certains refusent même d'adhérer aux associations professionnelles qui regroupent les propriétaires de maisons d'hôte, ou se contentent de verser leur cotisation sans participer à la moindre activité. Cette faible insertion est volontaire, assumée et exprimée sans détour. Mais elle entraîne une absence de dynamique de réseau, ce qui entrave le montage de circuits intégrés et empêche l'émergence d'une destination touristique cohérente et attractive.

Les femmes étrangères vivant en couple avec un conjoint marocain (8 enquêtés) font exception : elles font preuve d'une grande ouverture culturelle et sociale, notamment vis-à-vis de leur belle-famille, comme cette Française bien intégrée dans la famille de son mari, qui maîtrise l'arabe dialectal, et dont les enfants fréquentent l'école publique marocaine.

Contrairement aux Européens installés dans les villes, qui se fondent facilement parmi les touristes, ceux des oasis sont aisément repérables. Ils sont, de ce fait, plus exposés aux jugements des populations locales. Ces jugements, à l'image de ceux que portent les étrangers sur les locaux, sont ambivalents, associant positif et négatif, selon la nature et la proximité des rapports qui les lient aux Européens. Une partie du personnel employé par les Européens a appris à accepter leur présence, jusqu'à partager certaines de leurs valeurs, alors que d'autres expriment clairement un rejet de ces Européens qui « viennent s'enrichir dans leur pays en l'exploitant et en profitant de leurs ressources ». Cette question délicate du partage des ressources du milieu oasien conditionne les représentations des populations n'ayant pas de contacts directs avec les étrangers. En participant au mitage des terres agricoles, la présence des maisons d'hôte génère des dysfonctionnements au niveau du système oasien dans son

ensemble, qu'il s'agisse de surexploitation de la ressource hydrique, de pollutions issues des déchets émis par les établissements hôteliers, ou de profanation supposée des lieux par la présence d'étrangers. Ces dysfonctionnements ne sont pas l'apanage des Européens<sup>9</sup>, mais ils créent ou renforcent les conflits entre étrangers et populations locales.

### **Un cas particulier de résidence : les « hivernants » mobiles**

La pratique du camping-car au Maroc est une activité déjà ancienne, mais en augmentation croissante. Elle concerne exclusivement des non-Marocains, pour la plupart des couples de « jeunes retraités » (entre 55 et 70 ans) européens issus des classes moyennes ou populaires, que les premières recherches appellent « les hivernants » (LE BIGOT, 2014). Elle touche en priorité les arrière-pays (en particulier les régions côtières du Sud et la région des oasis).

Les études concernant la présence des camping-cars au Maroc sont encore très peu nombreuses<sup>10</sup>, et la plupart des écrits sur le sujet restent le fait de journalistes français ou marocains. Bien que les données quantitatives soient difficiles à obtenir<sup>11</sup>, l'envergure du phénomène est à mentionner : selon les estimations données par les journalistes, entre 25 000 et 40 000 camping-cars entrent chaque année au Maroc (c'est-à-dire entre 50 000 et 80 000 personnes au minimum). Les visites culminent durant les mois d'hiver, entre début novembre et début mai, ce qui vaut aux camping-caristes l'appellation d'« hirondelles »<sup>12</sup> ou de « *retired snowbirds* »<sup>13</sup>. Le pic de fréquentation se situe après les fêtes de fin d'année (début janvier) et le début des chaleurs (fin mars).

### *Une mobilité temporaire à but récréatif*

À l'image des résidences alternées des acquéreurs européens de maison rurales, cette pratique se situe à la fois dans le champ du tourisme et dans celui de la mobilité transnationale. Cependant, contrairement aux étrangers qui possèdent une résidence au Maroc, ces retraités qui arrivent dans le pays « avec leur domicile » n'ont aucune intention de s'y installer ni d'y établir une entreprise (même si on constate que certains, arrivés à un âge avancé où la mobilité peut être difficile, achètent une maison dans un des lieux qu'ils fréquentaient en tant que camping-caristes). Il s'agit donc généralement de mobilité temporaire à but récréatif.

9. Les investisseurs en agriculture participent allègrement à la surexploitation de la ressource hydrique, et la gestion des déchets et des pollutions de tout ordre par les populations locales est loin d'être exemplaire...

10. Un article scientifique traite spécifiquement du sujet (VIALON, 2012). Une doctorante française a enquêté sur les camping-caristes de la région d'Agadir (LEROUX, 2007). Notre étude est basée sur plusieurs campagnes d'observations, d'enquêtes et d'entretiens menées dans les régions de Tiznit, Sidi Ifni, Tafraoute, Agdz et la moyenne vallée du Draa, et Midelt entre 2013 et 2015.

11. Les statistiques nationales ne font pas mention de ces touristes mobiles ni de leur poids économique au Maroc. Seule une étude précise auprès des services des douanes dans les ports d'entrée pourrait permettre une véritable quantification de l'envergure du phénomène.

12. Surnom donné par les journalistes marocains à ces migrants qui « repartent vers l'Europe au printemps ».

13. Surnom donné aux États-Unis par les habitants des états du Sud aux touristes qui viennent « nicher » chez eux durant les saisons d'hiver (LONGINO *et al.*, 1991 ; VIALON, 2012).

Les motivations des mobilités de ces « hirondelles » sont relativement proches de celles des étrangers qui s'installent dans les campagnes marocaines et ont trait avant tout à la qualité de vie : il s'agit donc d'un type particulier de « *Lifestyle migration* ». La rupture avec un quotidien familial, parfois ressenti comme banal ou difficile sur le plan économique (la « vie chère » en Europe pour des retraités aux moyens financiers limités) ou environnemental (la rudesse des hivers au nord de la Méditerranée), est un élément fondamental. On retrouve là une posture à la fois hédoniste (recherche du bien-être durant une saison vécue comme inhospitalière en Europe) et pragmatique (certains évoquent les 3 000 euros d'économie de chauffage que leur permet leur séjour au Sud). Après la recherche du soleil et de la chaleur, et l'attrait du faible coût de la vie au Maroc, les personnes interrogées invoquent la beauté des paysages, un certain exotisme, la relative facilité d'accès, le confort linguistique, la sécurité du pays, la qualité de l'accueil rencontré auprès des habitants, les retrouvailles avec d'autres camping-caristes, devenus, au fil des séjours, des amis ou des compagnons « d'aventure ». La plupart des personnes enquêtées invoquent aussi des raisons personnelles : la recherche d'aventure humaine ou un challenge physique, le besoin de se ressourcer ou de se redécouvrir que procure le nomadisme, ou enfin une certaine proximité avec « la nature ». Pour certains, ce temps marocain, répété d'année en année, semble devenu une véritable addiction : quelque chose qui fait du bien, préserve du vieillissement, et dont on ne peut plus se passer (photos 5 et 6, hors-texte).

La spécificité de ce phénomène réside principalement dans la mobilité des camping-caristes dans le pays. En effet, si certains viennent s'établir avec leur véhicule dans un des campings des grandes cités balnéaires (en général vers Agadir) pour toute la durée de leur séjour, la plupart des camping-caristes effectuent des circuits qui les mènent du nord au sud via les routes côtières, et d'ouest en est sur les routes et les pistes de l'intérieur, à travers l'Anti-Atlas et la vallée du Draa. Cependant, cette mobilité, réelle sur la durée du séjour, montre aussi une certaine tendance à la « fixation » : la plupart des camping-caristes qui reviennent chaque année effectuer leur périple marocain repassent souvent pour des séjours allant à plus d'une quinzaine de jours sur les endroits qu'ils ont aimés, inscrivant ainsi, comme dans les transhumances pastorales, une pratique éminemment mobile dans des régularités géographiques et saisonnières.

Le cheminement sur des itinéraires variables et l'avantage que les camping-caristes cherchent à tirer du « différentiel entre les lieux » (LECOQUIERRE, 2010) leur permettent d'acquérir une « compétence géographique du pays » (CERIANI *et al.*, 2004). Quand le séjour se prolonge plusieurs jours dans un même lieu, une forme d'esprit communautaire s'installe et se matérialise par un marquage de l'espace, on y reproduit des habitudes sociales domestiques (installation des chaises à l'écart du camping-car, « apéro » et jeux collectifs, etc.). Le sens donné aux lieux investis, même éphémère, peut ainsi évoluer vers un sentiment d'appropriation des espaces. De ce fait, les lieux fréquentés ne constituent plus seulement des points balisant les itinéraires tracés sur une carte, mais aussi dans leur représentation les mailles d'un territoire d'appartenances multiples.

### La recherche d'une altérité rassurante

Les « hirondelles » se montrent intéressées et curieuses de la vie locale, visitent les environs des lieux sur lesquels elles s'installent avec scooters, quads, motos, vélos et voitures tractés derrière leur véhicule ou dans une remorque. Les personnes enquêtées mettent en avant le fait que les liens qu'elles tissent avec les populations locales sont meilleurs que ceux des touristes conventionnels. Contrairement à ces derniers, les camping-caristes fréquentent peu les structures réservées aux touristes (hôtels, restaurants, centres de loisirs ou d'artisanat) qui captent en général la manne financière liée à l'activité touristique, mais vont faire leurs courses au *souk*\*, dans les petites boutiques ou dans les coopératives, achètent leur poisson directement aux pêcheurs<sup>14</sup> et vont régulièrement manger dans les points de restauration locale. Leur présence serait donc plus bénéfique aux petits commerçants et aux artisans locaux. Dans les lieux fréquentés, toute une activité commerciale parallèle s'est développée autour des campeurs : des vendeurs ambulants proposent quotidiennement du pain, des gâteaux, ou des accessoires pour les camping-cars, d'autres essaient de vendre des excursions dans l'arrière-pays, la peinture de motifs personnalisés sur le camping-car, la pose de panneaux solaires. Des garages se sont spécialisés dans la réparation de camping-cars. Certains viennent d'ailleurs spécialement refaire ou aménager leur véhicule au Maroc car « c'est moins cher ». La plupart des personnes interrogées sont ainsi persuadées qu'elles apportent une contribution importante à l'économie locale.

Au cours de leurs séjours répétés, les camping-caristes affirment souvent tisser des liens d'« amitié » avec certaines familles, rencontrées au cours des visites, ou qui les accueillent sur leurs terrains, et avec lesquelles ils mettent en place des relations d'échange : pour remercier d'un séjour gratuit sur le terrain, on demande (contre rémunération) à la famille de préparer un couscous ou un tajine, de laver le linge, et on apporte chaque année les cadeaux d'usage (vêtements et fournitures scolaires pour les enfants, souvenirs pour les adultes). Mais cela est présenté comme des relations presque « familiales », chacun s'appelant par son prénom. Contrairement aux étrangers établis dans les campagnes marocaines, les « hirondelles » ne véhiculent pas, dans leur imaginaire ou leurs pratiques, une représentation idéalisée du « style de vie » local qu'ils chercheraient à répliquer dans leur habitation. Cela tient sans doute à leur origine (les camping-caristes viennent plutôt des zones rurales ou de la province) ou à leur mode de vie (personnes à revenus modestes), au fait qu'ils voyagent avec leur « chez-eux » déjà équipé et ne sont pas en quête d'exotisme, mais plutôt de repos, de « nature » et de rencontres simples. En quelque sorte d'une altérité rassurante, puisqu'on la voit et la vit depuis « chez soi ».

La perception de ces visiteurs par les populations locales ne reflète pas nécessairement l'idée d'une entente sans faille entre locaux et camping-caristes. Le sentiment dominant est que ces derniers sont des « profiteurs », voire des

14. Quand ils ne le pêchent pas eux-mêmes. Certaines observations dans la région de Dakhla font état de touristes camping-caristes qui revendent leurs prises à des nationaux.

« parasites »<sup>15</sup>, qui ne bénéficient pas assez à l'économie locale : certes ils font leurs courses au *souk*, mais, contrairement aux touristes conventionnels, ils « comptent leurs sous », n'achètent que le strict nécessaire, et sont trop portés à marchander pour quelques dirhams. Les critiques les plus virulentes viennent des gérants de campings. En effet, malgré la multiplication des sites agréés, les camping-caristes ont tendance à préférer le « camping sauvage », comme à Tafraoute où plusieurs centaines de véhicules<sup>16</sup> élisent chaque année leur campement dans la palmeraie qui entoure la ville. Selon les gérants des structures d'hébergement, les camping-caristes viennent pour une nuit ou deux dans les campings pour faire le plein d'eau et d'électricité, faire leur lessive et vider leurs cassettes d'eaux usées, le tout pour moins d'une centaine de dirhams, puis repartent « dans la nature ». Le problème vient aussi des effectifs : plus qu'un comportement généralisé de prédation, c'est l'arrivée massive des camping-caristes dans les localités d'arrière-pays<sup>17</sup> qui pose problème et amplifie l'impression qu'ont les commerçants et les artisans locaux de « ne rien tirer » de cette cohabitation forcée. La représentation du touriste est ici en cause : la confrontation avec des étrangers aux revenus modestes et aux comportements atypiques ne colle pas avec l'image d'étrangers qui confondent euros et dirhams et sont prêts à dépenser pour satisfaire leur besoin de consommation d'exotisme. Les autorités locales n'ont pas vraiment développé de stratégie pour endiguer ce flux, et tentent de résoudre les problèmes au jour le jour, comme à Tafraoute où la ville autorise le « camping sauvage » en échange d'une rétribution de 10 ou 15 dirhams par jour et par véhicule, et procède à la distribution d'eau et à la collecte des ordures. À un niveau supérieur, il semble que le gouvernement marocain n'ait pas encore pris la mesure du phénomène. Le camping sauvage a été interdit officiellement en 2005, et de nombreux campings municipaux ont été édifiés le long des routes de migration. Mais ces campings n'offrent pas le niveau de confort recherché par les visiteurs, qui déplorent que les sanitaires soient dans un état déplorable, les espaces fermés non paysagés et les surfaces trop réduites, ce qui conduit à une trop grande proximité des véhicules, mal vécue par les camping-caristes.

## Conclusion

Depuis la fin de la période coloniale, le Maroc, après avoir connu les coopérants, puis les « expats » investis de leurs missions étatiques précises et béné-

15. Les surnoms donnés aux campeurs, « les doryphores », sont éloquentes à cet égard.

16. Nous avons relevé en 2014, en une seule journée, plus de 150 camping-cars sur deux sites proches de la ville, et près d'une centaine en 2015. Cet effectif se maintient pendant plus d'un mois et demi, autour de la date du Festival des amandiers (février).

17. Dans les campings de Sidi Ifni, c'est plusieurs centaines de véhicules qui investissent la ville de janvier à mars.

ficiaires de privilèges souvent enviés, connaît depuis quelques années une nouvelle phase d'arrivées et d'installations de migrants européens, sans réel statut, qui relèvent pour la plupart du modèle du *Lifestyle migrant*. Ces migrants, s'ils présentent certaines caractéristiques de ce profil, s'en distinguent cependant pour ce qui concerne leurs projets économiques : la majorité d'entre eux sont des entrepreneurs créateurs de maisons d'hôte. On retiendra aussi que leurs mobilités entre le Maroc et le pays d'origine entrent dans un registre particulier, dans la mesure où ils préfèrent rester des non-résidents qui maintiennent des migrations pendulaires avec leur pays d'origine. Ces nouveaux migrants jouent un rôle central dans les processus de mise en tourisme des arrière-pays au Maroc.

Leur présence au Maroc s'accompagne d'interactions sociales dont l'analyse amène à une double constatation. Pour ce qui concerne leurs relations avec la population locale, il serait plus juste de parler de coprésence ou de cohabitation juxtaposée, car il n'y a pas nécessairement d'interactions. Pour ce qui est des relations avec les autres migrants étrangers, on reste dans le registre des relations de bon voisinage, sans formation d'une communauté soudée et homogène. Les relations avec les deux populations (locales et immigrés européens) sont à la fois réduites, individualisées et utilitaires.

Cette place à part de ces *Lifestyle migrants* que l'on rencontre dans les arrière-pays au Maroc, impliqués à des degrés plus ou moins forts dans le tourisme rural, est à mettre en perspective avec ce qui a été analysé dans d'autres recherches sur les migrations. Sur les thèmes de l'intégration, du fonctionnement des filières, du regroupement ethnique ou communautaire, les migrants européens que nous avons décrits ici se distinguent indéniablement, alors qu'ils se rapprocheraient des formes migratoires liées au concept d'aventure qu'évoque Bredeloup (BREDELOUP, 2008 ; 2014).

Si nous avons bien identifié cette catégorie de migrants, leurs motivations, leurs stratégies et leur insertion dans le tissu professionnel des opérateurs du tourisme rural, il nous reste à étudier plus en détail la manière dont ils sont perçus par les populations locales et les pouvoirs publics, ce qui constitue une piste de recherche novatrice sur les relations migrants/locaux et viendrait en contrepoint des études menées en Europe sur les migrants maghrébins. Par ailleurs, le fait que les migrants du Sud, après leurs longs et dangereux périple vers le Nord, soient régulièrement confrontés à une interdiction de circulation, alors que les migrants du Nord arrivant au Sud jouissent d'une totale liberté de mouvement dans le pays d'accueil, ne saurait laisser indifférent.

Notons enfin l'importance à la fois numérique et relationnelle des « hivernants mobiles », qui contraste avec le peu d'intérêt que semblent accorder les autorités de tutelle du tourisme à ce phénomène.



## Bibliographie

**BENSON M., 2007**

*There's more to life: British lifestyle migration to rural France.* PhD Thesis, Comparative and Applied Social Sciences, University of Hull.

**BENSON M. C., 2010**

The Context and Trajectory of Lifestyle migration, the case of the British residents of Southwest France. *Revue European Societies*, 12 (1) : 45-64, Published online: oct 2009. <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14616690802592605>

**BENSON M., O'REILLY K., 2009**

Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration. *Sociological Review*, 57 (4) : 608-625.

**BERRIANE M. (dir.), 2014**

*Le tourisme des arrière-pays méditerranéens, des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques.* Université Mohammed V – Agdal, université euro-méditerranéenne de Fès et LMI MediTer, 272 p.

**BERRIANE M., IDRISSE JANATI M., 2015**

Migrations des pays du Nord vers Fès. Quelles prémices de cosmopolitisme ? *Revue Géodév.ma* [http://revues.imist.ma/?journal=GeoDev&page=article&op=view&path\[\]=4114](http://revues.imist.ma/?journal=GeoDev&page=article&op=view&path[]=4114)

**BERRIANE M., NAKHLI S., 2012**

En marge des grands chantiers touristiques mondialisés, l'émergence de territoires touristiques « informels » et leur connexion directe avec le système monde. *Méditerranée*, numéro spécial « Le Maghreb dans la Mondialisation, subalternité et fragmentation territoriale », 116 : 115-122.

**BERRIANE M., MOIZO B., 2014**

Local initiatives, public policies and the development of tourism in the rural Morocco: A 15 year perspective on development initiatives in rural tourism. *Frontiers in Science and Engineering (FSE)*, An International Journal Edited by Hassan II

Academy of Science and Technology,

Volume 1- Number 1.

<http://www.academie.hassan2.sciences.ma/fse/docpaper/55-32.pdf>

**BERRIANE M., ADERGHAL M., IDRISSE**

**JANATI M., BERRIANE J., 2013**

Immigration to Fes: The Meaning of the New Dynamics of the Euro-African Migratory System. *Journal of Intercultural Studies*, volume 34, issue 05 : 486-502 <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/07256868.2013.827825#preview>

**BOUSIOU P., 2008**

*The Nomads of Mykonos: Performing Liminalities in a 'Queer' Space.*, Oxford, Berghahn Books.

**BREDELOUP S., 2008**

L'aventurier, une figure de la migration africaine. *Cahiers internationaux de Sociologie*, CXXV-2, juillet-décembre : 281-306.

**BREDELOUP S., 2014**

*Migrations d'aventures, terrains africains.* CTHS/Géographie, 141 p.

**CASADO-DÍAZ M. A., 2006**

Retiring to Spain: An Analysis of Difference among North European Nationals. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32 (8) : 1321-1339.

**CASADO-DIAZ M. A., KAISER C.,**

**WARNES A. M., 2004**

Northern European retired residents in nine southern European areas: characteristics, motivations and adjustment. *Ageing and Society*, 24 : 353-381. [http://journals.cambridge.org/abstract\\_S0144686X04001898](http://journals.cambridge.org/abstract_S0144686X04001898)

**CERIANI G., KNAFOU R., STOCK M., 2004**

Les compétences cachées du touriste. *Sciences humaines*, « Voyage, migration et mobilité », 145, 2004/1.

**COURGEAU D., 1988**

Méthodes de mesure de la mobilité spatiale :

Migrations internes, mobilité temporaire et navettes. Population (French Edition), 43 (4/5) : 877-880.

**DEHOORNE O., 2002**

Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilières. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (18 ), Tourisme et migration : 7-36.

**ESCHER A., PETERMANN S., 2000**

Neocolonialisme or Gentrification in the Medina of Marrakech. *ISIM-Newsletter*, 5 : 34.

**ESCHER A., PETERMANN S., CLOS B., 2001**

« Le bradage de la médina de Marrakech ». In Berriane M. et Kagermeier A. (éd.) : *Le Maroc à la veille du troisième millénaire*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et séminaires : 217-232.

**GILBERT A., LANGLOIS A.,**

**TREMBLAY R., 2011**

Habiter Floribec : voisinage et communauté. *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 44 : 75-89.

**HELSET A., LAUVLI M., SANDLIE H., 2005**

« Jubilados Noruegos en España ». In Rodríguez V., Casado Díaz M., Huber A. (eds) : *La Migración de Europeos Retirados en España*, Madrid, CSIC : 167-194.

**HOEY B., 2005**

From Pi to Pie: Moral Narratives of Noneconomic Migration and Starting Over in the Postindustrial Midwest. *Journal of Contemporary Ethnography*, 34 (5) : 586-624.

**KARISTO A., 2005**

« Residentes Finlandesas de Invierno en España ». In Rodríguez V., Casado Díaz M., Huber A. (eds) : *La Migración de Europeos Retirados en España*, Madrid, CSIC : 195-220.

**KING R., WARNES, A., WILLIAMS A., 2000**

*Sunset Lives: British Retirement to Southern Europe*. Oxford, Berg.

**KNAFOU R., 2000**

« Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités ».

In Bonnet M., Desjeux D., (dir.) : *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF : 85-94.

**LE BIGOT B., 2014**

*Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc*. Communication à la journée d'étude « Présence des étrangers, cosmopolitisme et changements sociaux au Maroc contemporain » organisée à Rabat par le CJB le 04-11-2014.

**LECOQUIERRE B., 2010**

L'usage du voyage en géographie. *Géographie et cultures*, 75 : 139-157.

**LEROUX S., 2007**

Les temporalités des touristes itinérants dans le Sud marocain ou la quête de liberté. *Espaces, Populations, Sociétés*, « Temps et temporalités des populations », 2 (3) : 273-284.

**LONGINO C. F., MARSHALL V. W.,**

**MULLINS L. C., 1991**

On the Nesting of Snowbirds: A Question about Seasonal and Permanent Migrants. *The Journal of Applied Gerontology*, 10 (2) : 157-168.

**NAGY R., 2009**

Tourisme et migration dans le Maramureș. *Ethnologies*, 31 (1) : 111-126. <http://id.erudit.org/iderudit/038502ar>

**O'REILLY K., 2007**

*The Rural Idyll, Residential Tourism, and the Spirit of Lifestyle Migration*. Conference paper, *Thinking Through Tourism*, London Metropolitan University, ASA.

**SALVÁ TOMÁS P., 2005**

« La inmigración de Europeos Retirados en las Islas Baleares ». In Rodríguez V., Casado Díaz M., Huber A. (eds) : *La Migración de Europeos Retirados en España*, Madrid, CSIC : 221-234.

**THERRIEN C., 2013**

« Quest migrants: Trajectories of French people in Morocco searching for elsewhere ». In Haas H., Janoschka M., Rodríguez V. (eds) : *Contested Spatialities. Lifestyle Migration*

and Residential Tourism, London, Routledge : 108-123.

**THERRIEN C., PELLEGRINI Ch., 2015**  
French Migrants in Morocco: From a Desire for *Elsewhereness* to an Ambivalent Reality. *Journal of North Africa Studies*, Berriane M., de Haas H., Natter K. (eds), forthcoming.

**TREMBLAY R., O'REILLY K., 2004**  
La mise en tourisme des communautés transnationales : le cas des Britanniques

en Espagne et des Québécois en Floride. *Tourism Review*, 59 (3) : 20-33.

**VIALON P., 2012**  
Retired snowbirds. *Annals of Tourism Research*, 39 : 2073-2091.

**VIARD J., 1994**  
*La société d'archipel ou les territoires du village global*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.



© IRD/G. Michon

Photo 3 (chap. 12)

Une activité proposée aux touristes par les maisons d'hôte : une nuit en bivouac dans le désert.



© IRD/G. Michon

Photo 5 (chap. 12)

« Camping sauvage » : les camping-cars envahissent la palmeraie de Tafraoute dans l'Anti-Atlas.



© IRD/G. Michon

Photo 6 (chap. 12)

Cohabitation forcée entre populations locales et camping-caristes ?

Berriane M., Oussoulous N., Michon Geneviève, Aderghal M., Moizo Bernard.

Tourisme et résidents étrangers dans les arrière-pays marocains.

In : Berriane M. (dir.), Michon Geneviève (dir.). Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? : une expérience marocaine.

Marseille (FRA), Rabat : IRD, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2016, p. 233-251. ISBN 978-2-7099-2243-2